



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 5766

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'effectif des enseignants en détention. Le Président de la République avait promis le recrutement de 60 000 enseignants durant son mandat. Récemment, il a été annoncé que 40 000 enseignants seront recrutés pour la rentrée 2013. Toutefois, on ne connaît pas la répartition de ces postes entre les différents niveaux de scolarité. L'éducation nationale a également en charge l'enseignement des personnes incarcérées, service public qui nécessite des moyens humains alors même que la population carcérale ne cesse d'augmenter. Elle demande combien d'enseignants sur ces 40 000 postes supplémentaires vont être alloués à cette mission.

Texte de la réponse

L'engagement présidentiel de création de 60 000 postes sur la durée du quinquennat se traduit d'ores et déjà par le recrutement de plus de 40 000 professeurs pour les rentrées 2013 et 2014, deux sessions de concours offrant 17 500 postes dans le premier degré public et 21 750 dans le second degré public. L'ensemble des départs à la retraite seront ainsi remplacés, tout en rétablissant la formation initiale des enseignants. Compte tenu des spécificités de l'enseignement en milieu carcéral, le recrutement des enseignants souhaitant exercer dans les établissements pénitentiaires s'effectue sur profil parmi les personnels enseignants des premier et second degrés. Les recteurs déterminent, en collaboration avec les directeurs des unités pédagogiques régionales, les moyens mis en oeuvre par l'éducation nationale. Il ne peut donc y avoir un fléchage a priori des moyens nouveaux à destination de l'enseignement en milieu carcéral, mais l'effort consacré à la création de moyens supplémentaires permettra aux acteurs locaux de soutenir l'enseignement en milieu pénitentiaire et la perspective d'éducation permanente dans laquelle il s'inscrit.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5766

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5329

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4474